

Ce que les usagers et Internet font à la prescription culturelle publique et à ses lieux : l'exemple de la musique en Ile de France

Introduction

Ce projet de recherche a pour objectif de (mieux) cerner ce que la redéfinition en cours de l'espace public -induite par Internet et l'irruption des usagers- fait à la prescription culturelle publique. Pour cela, il est proposé d'étudier et de comparer deux formes émergentes de partage et de prescription de musiques sur Internet ; les blogs musicaux et les forums de discussion et d'échanges de musiques. Dans un premier temps, il s'agit de documenter les modalités -technologiques, spatio-temporelles, linguistiques, relationnelles- par lesquelles des amateurs d'Ile de France en viennent à fonder, animer et/ou fréquenter ces plate-formes où ils (elles) promeuvent leurs goûts. Ces investigations comprendront des observations, des collectes de données quantitatives et des entretiens. Dans un deuxième temps, on s'intéressera à la dimension territoriale de ces pratiques et particulièrement aux formes d'inscription locale des pratiques en ligne et les différents niveaux où celle-ci s'exerce. Dans un même ordre d'idées, on étudiera les lieux à partir desquels les internautes se connectent et les circulations au sein de la région qui en résultent. Après quoi, on réfléchira à la dynamique culturelle et économique de ces pratiques. Enfin, on essaiera de mesurer les impacts de ces pratiques sur les modes actuels de prescription publique de musique, à savoir le fait de confier principalement à des équipements locaux de spectacle, et à des programmateurs professionnels, le soin de promouvoir des œuvres de qualité nationale et/ou internationale.

I PROBLÉMATIQUE

1 Un nouveau paysage musical en constitution

a) Le partage de musique en ligne

Dès le début de l'Internet, des usagers se sont regroupés pour échanger des informations, soutenir des causes, structurer des campagnes d'opinion, mettre en contact des gens isolés, rassembler des collectionneurs etc. En bref, solidifier des liens entre des personnes à partir d'un intérêt commun. À divers titres, les "groupes de discussions" du milieu des années quatre-vingt-dix (désignés par le suffixe alt.), les groupes de news (abonnement à des listes de diffusion sur un sujet donné), le courrier électronique et bien sûr les sites Web ont été les vecteurs de ces communautés d'intérêt. Si l'on se réfère à la musique, on sait que l'Internet a, tour à tour, permis à des amateurs de fonder des sites dédiés à des répertoires, aux organisateurs de raves d'annoncer des rendez-vous, aux utilisateurs d'instruments électroniques d'échanger des infos ou de télécharger des mises à jour de logiciels (notamment via les premiers sites des journaux spécialisés), à vendre des instruments etc. Toutefois, le Net n'a pas seulement permis de mettre en contact des gens qui pratiquaient déjà une activité similaire, il a également facilité l'émergence de formes inédites d'échanges.

De par les conséquences qu'il a eu (et continue d'avoir) sur l'économie de la musique et sur le mode de rémunération des œuvres, le Peer to Peer est une des manifestations les plus spectaculaires de mutualisation de musique sur Internet. Son principe est d'utiliser un logiciel (développé et téléchargé gratuitement) qui relie l'ensemble des disques durs des usagers. À partir de là, tous les fichiers des membres du réseau deviennent accessibles à tous et pratiquement sans intermédiaire. L'essor du P2P n'aurait sans doute pas été concevable sans la mise au point du mp3. Grâce à sa capacité de compresser un fichier son environ dix fois plus que ne le faisaient les encodages utilisés pour le CD, ce format a, d'une part, rendu aisé la circulation de la musique via le Web et, d'autre part, a permis de stocker beaucoup de musique dans des mémoires de petites dimensions¹. Pour conclure sur ce monde d'échange, on notera que le P2P est décentralisé, (pour l'essentiel) anonyme et qu'il mondialise plus des fichiers mp3 que des discussions.

C'est dans ce contexte de dissémination technologique et de constitution de communautés en ligne que d'autres formes de partage de musique tendent à se développer depuis quelques années.

b) Les blogs musicaux

On peut dater de l'année 2003 l'apparition de blogs musicaux (le terme anglais est mp3 blogs) sur la Toile.

Si de nombreux internautes utilisaient déjà des blogs pour s'exprimer sur leurs musiques préférées, la spécificité des blogs musicaux réside dans le fait que les blogueurs assortissent leurs articles de liens permettant aux visiteurs de télécharger les musiques promues. Les blogs musicaux diffèrent donc des systèmes de P2P et des plate-formes payantes de téléchargement (de type FNAC ou iTunes) en cela qu'ils reposent sur une personnalisation de l'offre. L'internaute se rend sur le blog d'une personne singulière (ou d'un groupe de personnes) qui motive ses choix, illustre ses arguments par les pochettes des disques, des biographies et des extraits sonores, met à disposition des disques épuisés ou des raretés ou encore des podcasts réalisés à la façon d'émissions de radio. En bref, l'animateur(trice) du blog met en scène (l'épaisseur de) sa compétence et son désir de partager ses goûts. Du reste, même lorsque les liens à télécharger ne sont pas (ou peu) accompagnés d'argumentaires, les musiques déjà mises à disposition, les commentaires et les dialogues mémorisés sous les messages, le nombre de connexions (indiquées par des compteurs), la liste des blogs (ou forums) amis et même le repérage du blog par les moteurs de recherche informent le visiteur sur la physionomie particulière du blog et sa réputation. On pourrait fort bien comparer la relation entre le(s) contributeur(s) d'un blog musical et les internautes à celle entre un client et le vendeur-conseil d'un magasin, à la discussion entre l'abonné-e d'une médiathèque et un-e de ses responsables ou encore à un échange de musique entre ami-e-s (« tu dois absolument écouter ça et voilà pourquoi ! »). En sus, de par la place qu'il accorde à l'écrit et aux images, le blog s'apparente aussi à une revue spécialisée (nombre de blogs privilégient d'ailleurs un style musical particulier et/ou une époque) et parfois même à une véritable base de données érudite. Quoiqu'il en soit, on est clairement en face d'une forme particulière de prescription culturelle aux frontières de l'archivage, de la programmation culturelle, du journalisme, et du chat et qui participe à ce que l'on pourrait appeler "la sociabilité électronique".

Là encore, cette forme de mutualisation résulte de la capacité des internautes à combiner une série de ressources et d'innovations accessibles en ligne : le mp3 déjà évoqué, la mise à disposition par des opérateurs (comme Google ou Skyrock) de blogs simples à utiliser et les hosters. Ces sites -apparus il y a quelques années- proposent aux internautes de déposer (upload) gratuitement leurs fichiers sur des disques durs en ligne. Après quoi, ils fournissent en échange un lien, celui-là même qui permet ensuite aux internautes de télécharger (download) les musiques promues sur les blogs musicaux. Une procédure qui, à la façon d'iTunes, consiste à remplacer les disques durs personnels d'un réseau de P2P par ceux d'un prestataire commercial 2.

Tels sont les principes généraux de la blogosphère musicale, un réseau de blogs fédérés par des agrégateurs, des sites qui recensent et archivent les propositions des blogueurs, diffusent l'éthique de ce nouveau monde et (dé)font des réputations. Si dans un premier temps, cette communauté -blogueurs et usagers- s'est majoritairement exprimée en anglais, espagnol et brésilien, elle se décline de façon croissante dans d'autres langues et depuis environ deux ans en français. Pour prendre la mesure de la croissance des blogs musicaux, on mentionnera qu'en juin 2006 -date à laquelle un des membres de l'équipe de recherche a découvert ce phénomène- quelques dizaines de blogs étaient répartis au quatre coins du monde et répertoriés par un site allemand au sein duquel une équipe de bénévoles effectuait quotidiennement une sélection. Deux ans après, il existe des (dizaines de ?) milliers de blogs et il est probablement impossible de tous les répertorier. Par ailleurs, l'agrégateur en question a changé de serveur, demande désormais aux blogueurs de signaler eux-mêmes leurs publications et comprend un puissant moteur de recherche. Le petit site alternatif s'est transformé en une plate-forme incontournable où figurent des bandeaux publicitaires et des sponsors.

c) Forums de discussions et d'échanges

Au même moment où la blogosphère musicale s'étendait, certains de ses acteurs ont développé, en complément ou de façon alternative aux blogs, des forums de discussion (message board) et d'échanges de liens musicaux. Si certains fonctionnent selon des modalités comparables au P2P,

c'est-à-dire que l'on s'y rend essentiellement pour télécharger ou déposer des liens, d'autres constituent de véritables communautés en ligne dans lesquelles outre échanger de la musique, des films et signaler des sites intéressants, on discute aussi de questions d'actualité (politiques, environnementales, "people" etc.) ou personnelles (travail, éthique de vie, relations avec les conjoints, éducation des enfants etc.). La plupart des forums de discussion sont modérés à minima par leurs fondateurs (les administrateurs) et/ou des habitué-e-s qui n'interviennent que pour faire respecter quelques règles, aider les nouveaux arrivants et régler les conflits graves. Si on les compare aux blogs ou au P2P, ces communautés se distinguent par le fait que leur accès est réservé à ceux et à celles qui s'y enregistrent et, qu'en règle générale, l'éthique qui y prévaut est plus codifiée que dans les blogs, notamment par le fait que l'on exige des membres une activité minimum. Par ailleurs, compte tenu du fait que les liens à télécharger ne concernent que les membres du forum, ils s'apparentent bien plus à des échanges entre proches qu'à la diffusion à tous vents du P2P, d'autant plus que nombre de ces liens ne sont pas répertoriés par les moteurs de recherche du Web.

Comme toutes les formes de prescription déclinées jusqu'ici, ces forums sont animés par des bénévoles non rémunérés qui mesurent leur réussite à l'aune du taux de fréquentation de leur site et à leur réputation dans la blogosphère.

Une fois décrits ces modes d'échanges, dont on a vu qu'il traduisent la capacité des usagers à faire leurs des innovations technologiques, intéressons nous à présent à leurs effets sur les autres formes de prescription. Pour ce faire, il va être nécessaire de se transporter au début des années quatre-vingt.

2 Les effets imprévus de la digitalisation de la musique

a) Le boomerang numérique

Il y a en effet un peu plus de vingt ans, l'industrie musicale et les fabricants d'appareils de reproduction sonore ont convaincu les consommateurs et les gouvernements d'opérer une conversion spectaculaire. Celle-ci a consisté à remplacer les disques vinyles par des CD (s) et à délaisser les tourne-disques pour des lecteurs équipés de convertisseurs analogique/digital (et vice versa). On se rappelle que pour justifier cette mutation et son corollaire, l'augmentation conséquente du coût des disques, ses promoteurs ont assuré que la qualité sonore et la solidité des supports seraient grandement optimisés. Cependant, la révolution numérique a également produit deux effets qui n'avaient pas été anticipés par ses promoteurs. Premièrement, parce qu'elle signifiait la fin de la différence entre un original et sa copie, la digitalisation de la musique a rendu caduque l'idée que la reproduction d'un support était nécessairement de moindre qualité que son modèle commercialisé. Deuxième effet, peut-être encore plus fondamental, la large diffusion des graveurs et de la micro informatique a dépossédé les éditeurs et les distributeurs de musique du monopole qu'ils avaient sur la reproduction à grande échelle. Ce sont d'abord les graveurs domestiques qui ont permis de copier facilement des CD(s) puis la combinaison mp3/Internet/P2P a considérablement amplifié cette dynamique : il est devenu possible à un seul consommateur de mettre à disposition de milliers d'autres tous ses fichiers numériques, qui plus est sans la moindre altération³. Si nombre d'analystes insistent à raison sur les conséquences -économiques législatives, morales- du passage de la "copie privée" à petite échelle (celle des cassettes audio) à l'ère des échanges mondialisés, ils oublient souvent de mentionner qu'en imposant à toute force le passage au numérique, l'industrie musicale a -en grande partie- généré la situation dans laquelle elle se trouve actuellement, à savoir la baisse drastique de la vente de CD(s) et le P2P⁴.

b) Les passeurs professionnels de musique confrontés à l'essor d'une nouvelle expertise

Cependant, une troisième conséquence, tout aussi significative et trop rarement envisagée, mérite également d'être mentionnée : le court-circuitage (relatif mais réel) des prescripteurs culturels. En effet, lorsque les éditeurs et distributeurs de musique avaient encore le monopole de la reproduction et de la distribution des musiques enregistrées, ils en destinaient -et gracieusement- un certain nombre d'exemplaires à des intermédiaires professionnels : journalistes de la presse écrite et audiovisuelle, historien-n-e-s de la musique, marchands de disques, programmeurs de spectacles, responsables d'équipements publics (notamment

médiathèques) ou de festivals (qui, le plus souvent, programment des spectacles après avoir écouté des enregistrements), subventionneurs. Si ces professionnels disposaient d'un accès préférentiel à ces contenus c'est parce qu'ils disposaient -eux aussi- d'un certain monopole. Celui de prescrire (via des salles de concerts, des revues, des lieux de prêt, des cursus d'enseignements, des émissions dans les médias) aux consommateurs/citoyens les bons contenus. En effet, le coût et l'abondance des disques et des spectacles interdisaient aux "simples" consommateurs de tester la masse des propositions mises sur le marché et encore moins de se déplacer aux quatre coins du monde pour assister à des spectacles ou acheter des disques non exportés. D'où la nécessité de consulter les divers types plate-formes d'information (par exemple la presse) et de se rendre dans les lieux (par exemple une salle de spectacle) où les spécialistes délivraient leurs recommandations aux amateurs. Si l'on prend l'exemple de l'offre publique de spectacles musicaux, ce monopole s'exprimait notamment dans le fait de confier aux programmeurs des salles subventionnées la mission de faire découvrir à leur public de nouveaux artistes. À ceux qui objectaient que la nouveauté était également promue par le réseau privé (médiatique et/ou des salles), les acteurs de la politique culturelle répondaient que, d'une part, le service public garantissait aux citoyens des coûts d'accès raisonnables et, d'autre part, qu'il privilégiait -et soutenait- la "qualité artistique". Enfin, par son maillage du territoire administratif, le service public permettait aux citoyens comme aux habitants des campagnes d'avoir accès à de la (bonne) musique d'à peu près n'importe où. Autrement dit, le monopole de la découverte artistique était comme équilibré par les missions de service public confiées aux programmeurs. Ce pacte social était jugé d'autant plus consistant que les salles de spectacles publiques se présentaient comme des lieux authentiques, remparts contre l'industrie culturelle et les "médias" avec en première loge la télévision⁵.

Mais avec l'essor d'Internet cette situation a considérablement évolué. Les salles de spectacles publiques et les institutions qui les soutiennent sont désormais confrontées à la concurrence d'autres canaux de prescription et de diffusion (P2P, blogs, forums, webzines) et, plus généralement, au fait que les internautes ont -eux aussi- désormais accès aux informations sur la carrière et l'actualité des artistes de tous pays.

De plus, le Web remet aussi en question les modalités spacio-temporelles de la programmation culturelle, à savoir de mettre à disposition -et pour un certain prix- un spectacle à une certaine heure et à un certain endroit. Comme il est désormais (de plus en plus) possible de consulter une émission de radio ou de télévision à une autre heure que celle de sa diffusion (le fameux podcast), il n'est plus forcément nécessaire de se rendre près de chez soi pour "découvrir" un artiste. On peut par exemple le trouver via Youtube ou bien encore consulter son site Internet où figurent des extraits musicaux et le détail de ses tournées. On peut également découvrir cet artiste par le biais de blogs musicaux, de webzines ou de forums où des amateurs passionnés consacrent beaucoup de temps à promouvoir leurs coups de cœur, qui plus est souvent à l'écart de "l'actualité culturelle". Enfin, même s'il faut disposer d'une connexion Internet, d'un ordinateur et s'acquitter d'un abonnement, la consultation de contenus sur le Net est, elle, le plus souvent gratuite. D'ordinaire spectateur (anonyme) dont l'attachement à un lieu se manifeste essentiellement par sa fréquentation et ses applaudissements, l'utilisateur a désormais la possibilité d'utiliser les réseaux pour évaluer au préalable l'offre locale de spectacles voire même faire valoir sa propre expertise dans des blogs, webzines ou forums de discussion. Naturellement, il ne s'agit pas de dire ici que les programmeurs professionnels ou les spectacles publics disparaîtront et encore moins que la musique en ligne est en passe de remplacer les concerts. Il semble même, que malgré les échanges de musique en ligne, l'offre et la fréquentation des concerts soit globalement en hausse ces dernières années⁶ ! Toutefois, même si cette évolution se confirme, il est difficile de faire l'impasse sur ces métamorphoses, ne serait-ce que parce qu'il existe une relation étroite entre l'écoute de musique enregistrée et la participation à des concerts : on va souvent à des concerts pour découvrir des artistes que l'on connaît par disques et on se procure la musique enregistrée d'un artiste dont on a apprécié un spectacle. Même si les professionnels du "spectacle vivant" insistent -et avec raison- sur la qualité irremplaçable des dispositifs qu'ils (elles) gèrent, le fait d'ignorer les réseaux électroniques et les nouvelles expertises qui s'y expriment, risque, à terme, de mettre en péril le pacte qui les lie aux usagers. Car, en effet, c'est bien le point nodal de la politique culturelle publique depuis près de quarante ans qui est en

question ; le fait de confier à des équipements de proximité le soin de promouvoir aux différents étages du territoire administratif (commune, département, région, État) la qualité artistique extra locale (i.e nationale ou internationale et professionnelle). Disons cela autrement : dans la mesure où la numérisation des contenus, l'Internet et les innovations des usagers redéfinissent l'espace commun c'est donc le périmètre public (qui lui-même induit ce que l'on appelle "le public") qui nécessite d'être repensé.

Dernier point. Dans la mesure où les différents niveaux de l'action publique encouragent les infrastructures matérielles qui soutiennent la révolution numérique (satellites de communication, réseaux de transmission, réglementation, mise à disposition de Wifi dans les espaces publics, soutien à l'innovation, recherche etc.) et favorisent l'accès des populations aux réseaux, il paraît d'autant plus important de prêter attention aux conséquences induites par ces transformations qui concernent aussi bien la politique culturelle, l'aménagement du territoire que les choix en matière d'équipement ou d'urbanisme.

II POSITIONNEMENT PAR RAPPORT AUX THÈMES DE L'APPEL D'OFFRES

Axes traités : les mécanismes de la prescription culturelle en Ile de France et la dimension culturelle du développement économique métropolitain

3 Explorer la dynamique territoriale des nouveaux modes de coopération en ligne ; hypothèses et pistes de travail

a) Ancrages locaux et circulations intra régionales

On l'a dit plus haut, la numérisation des contenus et son extension sur le réseau Internet ont posé les bases d'un nouvel espace où les informations (au sens des données codées se rapportant à des contenus) circulent selon des modalités temporelles et spatiales différentes que dans le périmètre de la politique publique : le quadrillage administratif de l'espace républicain. L'espace numérique se définit notamment par le fait que l'éloignement entre les personnes est pratiquement aboli, que les communications peuvent se dérouler en temps réel et que les échanges sont facilement stockés et consultables. Conséquemment, cela signifie qu'il est non seulement aisé de se regrouper autour d'intérêts communs mais aussi de diffuser des recommandations dans cet espace. On sait que cet essor, et les circulations qui l'accompagnent, participent à la mondialisation des échanges dont la métropolisation des sociétés est une des expressions. C'est dans ce contexte que la blogosphère musicale est apparue et croît.

Cela étant dit, on ne saurait concevoir ces circulations et sociabilités numériques comme une sorte d'isolat culturel et technologique où s'effectueraient des transactions qui ne concerneraient pas "l'autre monde". On a d'ailleurs vu plus haut que la numérisation de la musique et Internet avaient, au contraire, permis que des ressources, jadis réservées à quelques professionnels, deviennent accessibles à un très grand nombre de personnes et même que des formes d'expertises -et de prescription- se mettent en place à l'endroit de biens (par exemple des disques ou des concerts) qui circulent dans l'espace républicain. On pourrait d'ailleurs multiplier à l'envie les exemples de cet entrelacement entre les divers espaces où circulent les personnes, les choses et les informations.

Dans un même ordre d'idées et à l'opposé d'une vision qui cantonne le Net aux grandes échelles et au "vide numérique", l'hypothèse centrale de cette étude est qu'en même temps que ce (considérable) mouvement d'extension de la musique se déploie "all over the world", on assiste parallèlement à un ancrage local d'Internet, mouvement varié, protéiforme et se déployant dans différents types d'échelles et de temporalités. Essayons de lister quelques unes de ces formes de localisation de la prescription musicale que cette étude voudrait explorer⁷.

La première possibilité concerne l'accès des animateurs ou visiteurs des plate-formes du panel à des ressources locales. On peut ainsi supposer que la découverte de la blogosphère ou bien l'acquisition des divers compétences permettant de s'approprier des outils tels que les blogs ou les forums aient été facilitées par l'entourage familial, des ami-e-s ou les collègues de bureau. Dans un même ordre d'idées, on peut également imaginer que des internautes/spectateurs

fassent valoir -individuellement ou collectivement- leur expertise à l'endroit d'un équipement ou d'un événement local situé près de chez eux (par exemple un festival)⁸ ou encore que des internautes ayant en commun d'être issus d'une même entité géographique et d'aimer les mêmes répertoires constituent des sortes de "centres de ressources régionales en ligne". À la façon dont la théorie des "creative classes" a montré que les ressources numériques et le travail intellectuel contribuaient de façon notable au dynamisme d'un quartier, on pourrait alors imaginer que les animateurs de ces nouvelles plate-formes représenteraient -eux aussi- des atouts dans la conception et l'évaluation des politiques culturelles des communes, départements ou région où ils demeurent⁹.

Autre possibilité qui a trait à la circulation et qui remet en scène les lieux de travail : lorsque certains blogueurs publient des articles à propos de disques plusieurs fois par jour en les assortissant systématiquement de commentaires "originaux" (c'est-à-dire qu'ils n'ont pas importé d'un autre site mais écrits eux-mêmes), on peut raisonnablement penser qu'un certain nombre de ces messages sont émis à partir d'ordinateurs et de connexions situés sur leur lieu de travail. Dans ce cas là, on s'aperçoit qu'une pratique perçue d'ordinaire comme statique donne lieu à la circulation d'une personne physique au sein de la région. Si l'on transpose cet exemple d'un unique blogueur à plusieurs contributeurs d'un forum de discussion, on peut probablement imaginer que leurs échanges sont en grande partie rythmés -et donc structurés- par leur circulation dans la métropole : retracer ces circulations permettrait alors de rendre plus patent l'imbrication des différents types de territoires. C'est de tous ces mouvements et interactions qu'il s'agirait de rendre compte notamment par le recours à des cartographies.

b) Proximités : polarités régionales et linguistiques, regroupements thématiques et conviviaux

On vient de proposer un certain nombre d'hypothèses où l'usage du Net renvoyait à une inscription dans l'espace physique et les (différents niveaux des) territoires administratifs. Il faudrait aussi étudier comment des individus isolés -ou des groupes de personnes- utilisent des blogs ou des forums pour manifester leurs identités. On peut par exemple penser à des blogueurs étrangers vivant en Ile de France utilisant des forums pour converser et publier des musiques dans leur langue maternelle ou encore à des personnes originaires d'Ile de France résidant à l'étranger tenant un blog en français. Il serait également intéressant d'examiner les raisons qui amènent des blogueurs ou les membres d'un forum franciliens à s'exprimer dans une autre langue que la leur. Souci de se perfectionner ? Volonté d'élargir leur audience ? Besoin de dialoguer avec des personnes partageant leurs goûts musicaux ? Ces pistes qui se rapportent à la façon dont les personnes produisent leur identité en ligne seraient à explorer.

Avec ce dernier exemple, on touche à l'une des caractéristiques principales de la sociabilité en ligne : à savoir le fait d'utiliser le Web pour rencontrer des personnes partageant les mêmes goûts. Ces affinités, que l'on pourrait également appeler proximités, valent également d'être observées de plus près. Dans cette optique, il semble primordial d'examiner la nature des liens entre des personnes se retrouvant régulièrement dans des forums musicaux. Pour cela, on propose deux pistes de recherches, par ailleurs complémentaires. Tout d'abord, identifier les différentes rubriques d'un forum, l'espace respectif qu'elles occupent, le nombre de personnes qui s'y investissent, le nombre de messages répertoriés etc. Le résultat de cette première investigation pourrait fournir un certain nombre d'indications sur la nature des sujets discutés et le type de contenus échangés. D'autre part, on s'intéresserait au degré d'investissement des adhérent-es d'un forum, à leurs temps de paroles, aux nombres de connexions en moyenne sur une semaine etc. Tous ces indicateurs permettraient de mieux apprécier les différents niveaux d'implication des membres d'un forum. On essaierait également de comprendre selon quelles modalités on s'intègre au premier cercle des habitués d'un forum, on en arrive à exercer des responsabilités (telles que la modération d'une rubrique par exemple), on demeure (de son propre chef ou pas) dans le second cercle (celui des visiteurs de passage) ou encore on quitte la communauté. Mises en regard, l'ensemble de ces données pourraient faciliter l'établissement d'une sorte de morphologie des échanges et des contributeurs et vérifier l'hypothèse que la fréquentation d'un forum est non seulement motivée par le type de contenus que l'on y trouve et le fait de (faire) partager sa passion pour un répertoire mais aussi par d'autres facteurs tels que la

convivialité, la langue que l'on y parle, les débats politique, le fait de résider dans la même région etc. Autrement dit, on fait le pari que la prescription mutuelle de musiques au sein d'une communauté discursive peut difficilement être séparée des formes de convivialité qui l'accompagnent.

Du côté des blogs individuels, on postule que c'est plutôt la capacité des blogueurs à se distinguer et à proposer des suites cohérentes de recommandations musicales qui peut leur permettre -à la condition expresse de publier régulièrement des messages- de devenir des prescripteurs influents. Hypothèse qui amène à considérer que l'audience des blogueurs se constitue en grande partie selon des modalités identiques à celles par lesquelles les prescripteurs de la presse, des médias audiovisuels ou de spectacles construisent leur réputation. Les observations de blogs menées au début de l'enquête -dont les modalités sont détaillées plus bas- serviront à documenter ce que l'on pourrait appeler l'habileté locale des blogueurs et la façon dont les usagers les apprécient et commentent leurs recommandations.

c) La blogosphère, une dynamique économique à l'échelle d'une métropole ?

À plusieurs reprises, on a rappelé que la création de la blogosphère musicale avait été rendue possible, d'une part, par la mise à disposition d'un certain nombre de ressources (mp3, blogs et forums gratuits, hosters) et, d'autre part, par la capacité des usagers à conjuguer ces ressources pour les convertir en nouveaux modes de sociabilités. Si l'on considère cet assemblage, on y trouvera un composé de hardware (des infrastructures lourdes qui supportent le réseau à l'ordinateur personnel de l'internaute en passant par les serveurs des fournisseurs d'accès), de software (les nombreuses interfaces à partir desquelles on manipule des données sur le Net et chez soi), d'intelligence collective¹⁰ (c'est-à-dire les ressources intellectuelles mobilisées par les individus et mises en commun) et des sites (en l'occurrence les blogs et les forums). On peut parfaitement comparer cet agrégat aux clusters urbains des économistes et des urbanistes ; des zones géographiques où sont pareillement réunis des savoirs-faire matériels, de l'ingénierie et des personnes œuvrant dans le même secteur¹¹. Et que nous apprennent les études sur ces clusters ? Précisément, que cet entremêlement peut générer (potentiellement) une série d'effets positifs ; d'une part, produire une puissante émulation au sein de la zone, d'autre part, permettre aux innovations produites de s'imposer bien au-delà de la dite zone et conséquemment de renforcer son attractivité. La Silicon Valley est ainsi un exemple archétypique de cluster.

Si on se rappelle qu'un des premiers agrégateurs de la blogosphère, à l'origine plate-forme participative et bénévole, s'est récemment métamorphosé en un site automatisé, doté de bandeaux publicitaires et qui conditionne certaines de ses prestations¹², on comprend qu'une dynamique comparable se déploie dans la blogosphère. Grâce à sa capacité à centraliser des ressources, des savoir-faire et des énergies singulières, le site Totally Fuzzy en est arrivé à générer des revenus à partir de son activité. Au delà de ce site particulier, on peut probablement considérer la blogosphère musicale comme une sorte de "super technopole numérique" potentielle d'où pourrait émerger de nouveaux agents économiques et des innovations capables de poser les bases d'un développement dans certaines régions. Cette hypothèse est confortée par le fait que la croissance de la blogosphère ressemble, à plus d'un titre, à celle de la techno qui avait -elle aussi- partie liée avec la numérisation : mêmes débuts soutenus par des innovations technologiques peu coûteuses et accessibles, mêmes formes de mutualisation (et de mise en concurrence) des connaissances et des techniques, même création d'un nouvel espace public, même rôle central des "bidouilleurs" et des amateurs, même méfiance vis-à-vis de l'industrie culturelle. Or justement, le développement de la techno- tant à l'échelle internationale que dans des métropoles particulières- a effectivement permis à un certain nombre de ses pionniers de faire de leur passion un métier. À partir de là, tout un réseau (labels, associations professionnelles, organisateurs d'événements, tourneurs, Dj(s), fournisseurs d'équipements, critiques etc.) a surgi et s'est installé durablement dans l'économie de la musique et le paysage culturel.

À partir de cette hypothèse, en s'appuyant sur les observations des sites étudiées, les collectes de données et les entretiens menés avec les internautes, on examinera si des stratégies de professionnalisation semblent se dessiner dans le panel. On essaiera de lister les types de ressources et de soutiens que les internautes impliqués dans ces projets tentent de mobiliser et dans quels types d'espaces ces recherches s'effectuent.

Plus généralement, on se demandera comment l'essor de la blogosphère musicale est porteur d'une dynamique régionale et comment celle-ci peut être identifiée.

4 Synthèse : la prescription de musique à l'heure de la redéfinition de l'espace public

À partir des différents matériaux réunis durant l'enquête et des analyses produites, on comparera les modes de prescription dans la blogosphère musicale et des politiques publiques en matière de musique. Ainsi, on essaiera d'envisager comment (et si) les acteurs des politiques culturelles peuvent intégrer l'expertise de l'utilisateur et les réseaux électroniques dans leur fonctionnement et ce dans un contexte où, d'une part, de nombreuses institutions et médias (par exemple la presse et la radio) se dotent de sites Internet participatifs et, d'autre part, les associations d'utilisateurs interviennent de plus en plus fortement dans les controverses publiques. Au delà de l'insertion des usagers et des réseaux électroniques dans les prescriptions publiques existantes, on discutera de la possibilité de soutenir les communautés en ligne et les nouvelles modalités d'expertise promues dans la blogosphère musicale. Par ailleurs, l'observation des différents modes de prescription, d'échanges et de discussions devrait permettre, on l'espère, de mieux cerner la nature des liens que les personnes tissent dans les communautés en ligne. Enfin, en s'appuyant sur les observations et les cartographies ayant trait aux interactions entre les différents espaces de circulation des personnes et des informations, on tentera d'esquisser les contours généraux de la prescription numérique de musique en Ile de France.

III MÉTHODOLOGIES ET DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

a) Coopérer et prescrire en Ile de France de la musique sur le Web

Comme indiqué en introduction, s'intéresser aux formes de prescriptions musicales (amateurs) en ligne et à leur dynamique passe nécessairement par un travail préalable, ethnographique et quantitatif, visant à documenter les modes de prescription et d'échanges en vigueur sur les blogs et les forums. Pour cela, on se propose d'étudier le fonctionnement d'un certain nombre de plateformes animées et/ou visitées par des habitant-e-s d'Ile de France :

- Une dizaine de blogs musicaux de tous styles,
- Trois forums de discussion et d'échanges de liens.

Si la recherche concernera principalement des sites et des locuteurs s'exprimant en français, on s'intéressera aussi à des personnes et plateformes recourant -partiellement ou en totalité- à l'anglais

L'enquête sera subdivisée en deux parties. D'une part, une série d'observations et de recueils de données. D'autre part, des entretiens semi-directifs approfondis réalisés avec les animateurs (trices), contributeurs (trices) et visiteurs (trices) régulier-e-s et occasionnel-l-e-s des plateformes du panel.

b) Types d'observations et de recueils de données

Premièrement, un examen comparatif de l'ergonomie des différents sites, les façons d'y accéder et de s'identifier (usages des pseudos), les relations entre les administrateurs, les usagers et les visiteurs de passage, les normes qui y règnent (et la discussion à leur propos), la façon dont les conflits sont gérés et régulés, la diffusion et le (temps de) stockage des connaissances, la nature - thèmes, fréquence, nombre de locuteurs- des discussions qui s'y déroulent, les stratégies de conviction et la régularité des messages. On prêterait notamment une grande attention aux prescriptions/discussions ayant trait à l'actualité (politique, médiatique, culturelle, sociétale etc.) ou à des événements locaux, par exemple un concert se déroulant à proximité du lieu de résidence de plusieurs internautes. À partir de cette typologie -cognitive et discursive- des échanges, il s'agira de repérer comment, à partir de l'usage de modules comparables, des animateurs et/ou des communautés se singularisent dans le cyberspace.

Deuxièmement, les contenus échangés et/ou promus seront mesurés grâce au logiciel de cartes de réseaux RéseauLu13. Ce logiciel a déjà été utilisé dans une précédente recherche pour visualiser des mots clés recueillis lors d'entretiens¹⁴. Il servira ici à scanner les pages archivées

des sites du panel afin de mesurer quantitativement les répertoires échanges et promus. Ce point paraît essentiel en cela qu'il devrait permettre de renseigner quels types d'artistes -et de contenus- ont la faveur des sites étudiés et si ces répertoires sont accessibles (ou pas ou peu) dans le commerce. On comprend -et c'est une des hypothèses de ce travail- que si nombre de contenus s'avéraient "hors commerce", ces plate-formes devraient plus être considérées comme des sortes de "services publics" non marchands que comme des repères de "pirates". Les cartes serviront aussi à documenter la circulation en Ile de France des usagers. Enfin, on s'intéressera aux nombres et aux contenus des liens envoyant vers d'autres sites, aux contacts avec d'autres blogs et forums non francophones et aux affiliations avec les agrégateurs mondiaux. On cherchera à vérifier si les normes en vigueur sur les plate-formes du panel sont conformes avec celles qui ont cours dans le reste de la blogosphère ou si l'on peut repérer une éventuelle différence entre la déclinaison francophone de la blogosphère et ses déclinaisons dans les mondes Anglo-Américains et d'Amérique Latine.

c) Entretiens semi-directifs approfondis avec des usagers franciliens de ces plate-formes

Des entretiens semi-directifs approfondis seront conduits avec une quinzaine de personnes résidant en Ile de France : animateurs des sites étudiés, contributeurs réguliers et visiteurs plus occasionnels. Outre une collecte de renseignements ayant trait à la profession, à l'âge, au sexe, à la situation familiale, aux autres activités structurantes, au matériel informatique, au type de connexion au réseau, au lieu de travail, de résidence et au type d'habitat, l'entretien portera principalement sur le parcours de ces usagers, leurs motivations vis-à-vis de ces modes d'échanges, le temps qu'ils (elles) y consacrent, la nature et la provenance des fichiers qu'ils (elles) échangent en ligne. Enfin, on s'intéressera à la fréquentation des équipements publics dédiés à la musique par ces personnes. Dans la mesure du possible, les entretiens seront menés avec un panel comprenant autant d'hommes que de femmes. Un certain nombre de ces données seront collectées et donneront lieu à l'édition de cartes de réseaux permettant de comparer des usages et des objets, mais aussi de visualiser la localisation des ressources et des personnes.

d) Restitutions, analyses et temps d'enquête

Une fois l'ensemble des données collectées et les investigations achevées, celles-ci seront analysées collectivement par l'équipe de recherche. Divers types de synthèses seront produites.

-Des transcriptions intégrales des entretiens individuels.

-Des carnets ethnographiques -comprenant des photos et des notes- établis en aval et en amont des entretiens.

-Des images et des textes (messages de blogueurs, conversations sur les forums) collectés sur les plate-formes.

-Les données collectées lors des scans sur la Toile et lors des entretiens serviront de base pour l'établissement de cartes de réseaux.

-Les données relatives au lieu de résidence et à la circulation seront transcrites sur des cartographies de type géographique.

-On produira des arborescences des contenus scannés sur les archives des blogs.

-Les données quantitatives (type de musiques prescrites, occurrences dans les conversations sur les forums etc.) seront transcrites dans des tableaux.

-La réalisation de l'enquête s'étalera sur six mois et débouchera deux mois plus tard sur une synthèse intermédiaire. Quatre mois supplémentaires seront nécessaires pour passer de ces résultats au rapport final de recherche. La durée totale de la recherche sera donc de 12 mois.

e) Valorisations des travaux : publications, séminaires, création d'un mini site Internet

On peut imaginer une publication du rapport et des cartographies dans une collection dédiée aux travaux ethnographiques sur la musique et/ou l'urbanisme et la mise en ligne du rapport final. Ce document pourrait également constituer le point de départ de séminaires de travail avec des collectivités territoriales et les animateurs (trices) du Programme Culture et Territoires en Ile de France mais aussi avec des chercheurs travaillant sur les formes de créativité sociale dans et hors des problématiques culturelles.

Dans la mesure où le parti-pris de cette proposition est d'étudier le redéploiement de l'espace

public et tout particulièrement la façon dont le Web transforme la perception et l'expertise des acteurs, il semble logique d'utiliser les outils numériques pour rendre compte du déroulement de cette enquête et présenter ses conclusions. Par conséquent, il est proposé de créer, dès les débuts de l'enquête, un mini site Internet sur lequel seront déposées un certain nombre de données collectées et/ou établies lors de l'enquête (cartes, entretiens in extenso, séries de liens, arborescences, croquis, photos etc.), des liens vers d'autres sites et les textes rédigés par l'équipe de recherche. Ce site serait consultable par les responsables du programme de recherche Culture et Territoires en Ile de France mais aussi par tout un chacun. Dans la mesure où les recherches menées dans le cadre de ce programme ont pour vocation de nourrir la réflexion d'acteurs publics et notamment de responsables de collectivités, on peut imaginer qu'une telle mise à disposition pourrait également favoriser l'appropriation (et le débat) d'un tel travail.